

LE **PLATEAU-**  
MONT-ROYAL

# PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

.....  
2019-2021

Photo © : Mélanie Dussault



# Table des matières

Mot de l'élue responsable du dossier en développement social .....	4
Mot du directeur d'arrondissement .....	5
Le contexte du Plateau-Mont-Royal.....	6
Nos assises .....	8
Définition	
Principes directeurs	
Axes d'intervention	
Développement social : une responsabilité partagée .....	9
Liste d'actions 2019-2021 .....	10



Photo © : Benoit Rousseau

# Mot de l'élue responsable du dossier du développement social



Photo © : Olivier Laplante-Goulet

Le Plan d'action en développement social 2019-2021 représente une nouvelle étape dans la démarche de mobilisation de notre administration en vue de faire du Plateau-Mont-Royal un arrondissement plus inclusif et abordable. Il est un outil essentiel qui nous permettra de mieux répondre, de manière transversale, aux préoccupations exprimées par la population.

Si notre arrondissement est connu pour sa grande qualité de vie, de nombreux défis sont à relever pour qu'il maintienne sa cohésion et sa mixité sociale qui font également sa renommée. La présence marquée de personnes en situation ou à risque d'itinérance de même que celle de personnes vivant sous le seuil du faible revenu appellent à des actions rapides. Cette pauvreté bien souvent cachée risque bel et bien de s'intensifier avec un taux d'inoccupation au plus bas et une hausse des loyers qui se poursuit. La diversité sociale et culturelle, la sécurité alimentaire, l'accès au logement, l'accessibilité universelle, la participation citoyenne ou la préservation de la qualité de nos milieux de vie sont ainsi autant de principes qui nous ont guidés dans la rédaction de ce premier plan local.

Dans un contexte de crise environnementale, il est également primordial de ne pas dissocier le développement social du développement durable, responsable et soucieux du milieu de vie.

En tant qu'élue responsable du dossier, je suis très fière d'être associée à ce plan qui compte sur la collaboration tant du milieu communautaire et citoyen qu'institutionnel et privé. Le développement social est une responsabilité qui doit être partagée et c'est ensemble que nous réussissons à atteindre les objectifs fixés.

Sur ce, je vous souhaite une bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Josefina Blanco'.

**Josefina Blanco**

# Mot du directeur d'arrondissement



Photo © : Caroline Perron

Le Plateau-Mont-Royal a acquis au fil du temps l'enviable réputation d'un arrondissement créatif et convivial. Inspirés par les personnes qui y habitent, nous nous efforçons de cultiver ce dynamisme culturel et économique, et de façonner des milieux de vies durables, sécuritaires et résolument inclusifs. À l'image de la Ville de Montréal, Le Plateau-Mont-Royal se transforme néanmoins rapidement, et il est d'autant plus crucial d'orienter cette évolution pour le mieux-être de chacune et chacun. C'est en étant à l'écoute de la communauté et en s'inspirant des meilleures pratiques que nous espérons donc préserver ce profond sentiment d'appartenance au *Plateau* qui nous habite tous.

Je suis très fier de présenter le fruit d'un travail qui a réuni l'ensemble des employés et des élus de l'arrondissement afin que nous adoptions dès ce premier plan un réflexe de développement social au quotidien. Je remercie grandement chaque personne qui s'est mobilisée pour enrichir nos réflexions. Ce plan reflète bien notre capacité à innover dans nos façons de faire grâce à la volonté inébranlable de celles et ceux qui sont engagés dans leur milieu.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Guy Ouellet'. The signature is fluid and stylized, with a long horizontal stroke extending to the right.

**Guy Ouellet**

# Le contexte du Plateau-Mont-Royal

## POPULATION<sup>1</sup>, ÂGE ET DENSITÉ



**104 000** personnes

**12 792,1** hab/km<sup>2</sup> (près de 3 fois plus dense que la moyenne montréalaise)

**3<sup>e</sup> destination** la plus visitée par les touristes d'agrément à Montréal<sup>2</sup>

**47 %** des résidents ont **entre 20 et 39 ans** (Ville de Montréal : 32 %)

## FAMILLES ET MÉNAGES

**52 %** des ménages comptent une seule personne  
(Ville de Montréal : 41 %)

**18 %** des ménages ont un ou des enfants,  
(Ville de Montréal : 33 %) Cette proportion est en augmentation



## LANGUE PARLÉE À LA MAISON

**67 %** français, **23 %** anglais, **10 %** langue non officielle

(Ville de Montréal : 54 % français, 18 % anglais, 19 % langue non officielle)

## IMMIGRATION

**80 %** de la population du Plateau a la citoyenneté canadienne  
(Ville de Montréal : 86 %)

**17 %** de la population se considère comme une minorité visible  
(Ville de Montréal : 34 %)

**11 %** des résidents sont non permanents  
(Ville de Montréal : 4 %)



## SCOLARITÉ ET EMPLOI

**57 %** des résidents possèdent un diplôme universitaire  
(Ville de Montréal : 35 %)

**73 %** de la population travaille ou est à la recherche d'un emploi  
(Ville de Montréal : 64 %)

<sup>1</sup> À moins d'indications contraires, les données sont issues du recensement de Statistique Canada 2016.

<sup>2</sup> Tourisme Montréal, Sondage sur l'expérience des touristes à Montréal, 2017.



## LES DIFFÉRENTS VISAGES DE LA VULNÉRABILITÉ

**25 %** des personnes vivent **sous le seuil de faible revenu**<sup>3</sup>  
(Ville de Montréal : 19 %)



**52 %** des ménages sont des **personnes vivant seules**  
(Ville de Montréal : 41 %)

**47 %** des personnes âgées de **65 ans et plus vivent seules**  
(Ville de Montréal<sup>4</sup> : 36 %)



**7,5 %** de la population a utilisé des **services de banque alimentaire**<sup>5</sup>  
(Ville de Montréal : 4,4 %)

Hausse de **50 % d'interventions en travail de rue** en 5 ans<sup>6</sup>

**2 778** personnes différentes ont fréquenté **des centres de jour et de soir**<sup>7</sup>

## TAUX D'EFFORT DU REVENU DES MÉNAGES LOCATAIRES CONSACRÉ AUX FRAIS DE LOGEMENT<sup>8</sup>

**44 %** ont un **taux d'effort de 30 %** ou plus (Ville de Montréal : 37 %)

**25 %** ont un **taux d'effort de 50 %** ou plus (Ville de Montréal : 18 %)

**15 %** ont un **taux d'effort de 80 %** ou plus (Ville de Montréal : 9 %)



## LOGEMENT



**Taux d'inoccupation de 1 %**  
(Ville de Montréal<sup>9</sup> : 3 %)

**72 %** des ménages **sont locataires**  
(Ville de Montréal : 63 %)

**7 %** des ménages vivent dans un **logement subventionné**  
(Ville de Montréal : 9 %)

3 Définition de Statistique Canada : Revenu en deçà duquel une famille ou une personne est susceptible de consacrer 20 % de plus de son revenu qu'une famille ou personne moyenne pour se nourrir, se vêtir et se loger. Le seuil de faible revenu varie en fonction de la taille des familles et de la municipalité.

4 Portrait des aînés de l'île de Montréal, 2017 [https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/actualites/2017/07\\_juillet/2017-07-13\\_Portrait-des-aines-de-L\\_ile-de-Montreal\\_2017.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/actualites/2017/07_juillet/2017-07-13_Portrait-des-aines-de-L_ile-de-Montreal_2017.pdf).

5 Source : Bilan-Faim Montréal 2018, Portrait de l'aide alimentaire sur l'Île de Montréal, 2018.

6 Données 2016-2017, Source : Cahier thématique : Coup d'œil sur le phénomène de l'itinérance dans le Grand Plateau, CDC ASGP.

7 Selon le rapport d'activités de Dîners St-Louis et de La Maison des Amis du Plateau Mont-Royal pour l'année de référence 2016-2017.

8 Définition de Statistique Canada : Revenu en deçà duquel une famille ou une personne est susceptible de consacrer 20 % de plus de son revenu qu'une famille ou personne moyenne pour se nourrir, se vêtir et se loger. Le seuil de faible revenu varie en fonction de la taille des familles et de la municipalité.

9 Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Rapport sur le marché locatif – RMR de Montréal, édition 2017.

# Nos assises

Adoptée en 2017 par la Ville de Montréal et en 2018 par l'arrondissement, la Politique de développement social de Montréal a servi de canevas pour construire ce plan d'action. En se basant sur les objectifs énoncés dans la politique, l'arrondissement a établi ses priorités d'action locales en fonction de la réalité de son territoire.

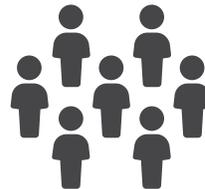
Les éléments suivants sont tirés de cette politique et constituent les assises de ce plan d'action en développement social.

## QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ?



### Sur le plan individuel

- Développement des potentiels
- Participation à la vie sociale
- Bénéficier de l'enrichissement collectif



### Sur le plan collectif

- Progrès social, culturel et économique
- Développement durable
- Justice sociale

## 5 PRINCIPES DIRECTEURS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL À MONTRÉAL

L'inclusion de toutes et de tous



La flexibilité des approches et des moyens



L'accessibilité



La prise en compte des besoins



Le soutien accru aux personnes et aux communautés vulnérables



## 4 AXES D'INTERVENTION

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET LE VIVRE-ENSEMBLE

AMÉNAGER UNE VILLE ET DES QUARTIERS À ÉCHELLE HUMAINE

SOUTENIR LA PARTICIPATION CITOYENNE ET L'ENGAGEMENT SOCIAL

S'ENGAGER DANS UN PARTENARIAT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

# Développement social: une responsabilité partagée

Les enjeux et défis liés au développement social requièrent l'implication des unités centrales de la Ville, des arrondissements, du milieu communautaire, des divers acteurs de la société civile et des institutions. La participation de ces multiples acteurs permet de partager les responsabilités et de réaliser des actions cohérentes et complémentaires dans un but commun d'offrir un soutien à tous les citoyens, et tout particulièrement aux personnes en situation de vulnérabilité.



# Liste d'actions 2019-2021

## AXE 1

### FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET LE VIVRE-ENSEMBLE

#### Diversité, relations interculturelles et cohabitation sociale

---

##### ACTION 1

##### Actualiser nos pratiques en fonction de la diversité sociale et culturelle des citoyens

- Développer des services et des outils adaptés aux besoins des citoyens
- Promouvoir des initiatives favorisant l'inclusion et la diversité
- Offrir de la formation aux employés et organismes, notamment sur :
  - L'analyse différenciée selon les sexes plus (ADS+)
  - Les accommodements raisonnables
  - La médiation sociale
  - L'accessibilité universelle

##### ACTION 2

##### Prendre part à la stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones de Montréal

- Élaborer un plan d'action en concertation avec le Bureau des relations gouvernementales et municipales

##### ACTION 3

##### Mettre en œuvre une stratégie en matière d'itinérance

- Contribuer à la réalisation d'un portrait local du phénomène de l'itinérance
- Participer au plan d'action local en matière d'itinérance de la table de quartier
- Rechercher du financement supplémentaire auprès des instances compétentes en lien avec le phénomène de l'itinérance

##### ACTION 4

##### Assurer l'inclusion dans les lieux publics

- Évaluer la faisabilité d'installer des toilettes publiques
- Rendre nos installations plus accessibles aux personnes vulnérables
  - Assouplissement des règles d'accès aux installations culturelles, sportives et de loisirs
  - Promotion de l'offre de services adaptés
  - Ajout de places assises dans nos bibliothèques
  - Collaboration avec nos partenaires experts

## ACTION 5

### Favoriser les initiatives de cohabitation et mixité sociale

- Sensibiliser la communauté à la cohabitation sociale
- Évaluer les actions requises pour améliorer la cohabitation sociale nocturne
- Actualiser le cadre de référence des événements publics pour viser l'équilibre entre l'effervescence liée aux multiples activités et un climat harmonieux pour les résidents
- Continuer d'offrir une programmation qui favorise les échanges et rencontres (animation de l'espace public, ludothèques, marchés, pianos publics, etc.)
- Soutenir des projets visant à briser l'isolement social et le sentiment de solitude

## ACTION 6

### Assurer un leadership dans la cohabitation sociale sur le territoire

- Coordonner le Groupe de travail sur la cohabitation sociale au Plateau-Mont-Royal (GTCSPMR) et réaliser des actions au fur et à mesure que des problématiques surviennent
- Traduire en actions les recommandations en matière de sécurité urbaine issues du Comité sur la sécurité dans les grands parcs



## Lutte contre la pauvreté

## ACTION 7

### Déterminer les priorités d'intervention locales en développement social et mettre en place des stratégies pour rehausser l'impact sur les citoyens

- Prioriser les enjeux sociaux en adéquation avec les besoins des citoyens et le milieu communautaire
- Systématiser la diffusion des encadrements des appels de projets et des programmes : processus, critères, répartition des fonds, etc.
- Exercer un rôle-conseil pour inciter les organismes à déposer des projets structurants et innovants
- Cibler et diffuser les opportunités de financement en lien avec les besoins de l'arrondissement et de la communauté



## Culture, sports et loisirs

### ACTION 8

#### Multiplier les mesures d'accessibilité à l'offre en culture, sports et loisirs

- Adopter des pratiques de modulation de tarifs en sports et loisirs
- Déployer des stratégies de visibilité pour l'offre de service culturelle, sportive et de loisirs
- Simplifier le processus de réservations et d'inscriptions
- Étendre l'offre de matériel pour la pratique libre
- Accroître le nombre d'heures réservées à la pratique libre

### ACTION 9

#### Adapter l'offre de culture, sports et loisirs aux citoyens

- Déterminer les besoins des citoyens et établir les priorités en collaboration avec nos partenaires
- Analyser et réviser l'offre et les programmes de culture, sports et loisirs
- Rétablir une concertation des partenaires sur les pratiques en sports et loisirs
- Rechercher des pratiques inspirantes et innovantes en matière de sports et loisirs
- Documenter et évaluer la représentativité des sports adaptés

### ACTION 10

#### Faire de nos installations culturelles, sportives et communautaires des espaces de vie uniques et durables

- Outiller les partenaires et les employés de l'arrondissement à mieux diriger les citoyens vers les différents services municipaux
- Réaliser et promouvoir des actions favorisant de saines habitudes de vie
- Proposer une offre alimentaire saine et abordable dans les machines distributrices
- Améliorer les aires de socialisation dans les installations
- Créer des espaces pour l'allaitement maternel dans les édifices municipaux et lors d'événements

## Alimentation

### ACTION 11

#### Développer davantage de collaborations entre les milieux communautaire, institutionnel et privé sur les questions touchant la sécurité alimentaire

- Joindre les comités communautaires et municipaux portant sur la sécurité alimentaire
- Accroître la visibilité des initiatives et programmes existants

### ACTION 12

#### Accroître l'impact des initiatives en matière de sécurité alimentaire

- Déterminer et soutenir des initiatives structurantes pour contrer le gaspillage alimentaire et améliorer l'accès à de la nourriture abordable

### ACTION 13

#### Développer l'agriculture urbaine

- Explorer les possibilités d'agriculture urbaine sur le domaine public ou privé (serres urbaines, jardins collectifs et communautaires, etc.)
- Implanter une grainothèque dans nos installations

### ACTION 14

#### Actualiser les orientations des marchés publics

- Revoir la vision et les objectifs de chacun des marchés publics soutenus par l'arrondissement

### ACTION 15

#### Promouvoir la consommation d'eau potable

- Augmenter le nombre de fontaines d'eau adaptées dans les installations : centres de loisirs, bibliothèques, parcs, jeux d'eaux, terrains de tennis, piscines extérieures, pistes cyclables et autres espaces publics



# Habitation

---

## **ACTION 16**

### **Développer davantage de collaborations entre les milieux communautaire, institutionnel et privé sur les questions touchant l'habitation**

- Joindre le comité aménagement et habitation de la table de quartier
- Accroître la visibilité des initiatives et programmes existants en habitation
- Joindre le comité intersectoriel local sur les problèmes de punaises de lits
- Être plus proactif avec les services centraux afin d'avoir une meilleure collaboration sur les enjeux de salubrité

## **ACTION 17**

### **Améliorer les interventions dans les situations d'éviction**

- Actualiser nos pratiques en matière d'accompagnement et d'encadrement
  - Référence en soutien psychosocial
  - Mesures de relocalisation
  - Référence aux ressources pour aider les locataires ou les propriétaires
  - Évaluation de l'entreposage de biens en cas d'éviction

## **ACTION 18**

### **Augmenter l'offre de logements privés et publics abordables, sociaux et communautaires adaptés aux besoins de divers types de ménages**

- Évaluer les opportunités de modifications réglementaires relatives au zonage dans certains secteurs, notamment au rez-de-chaussée de rues commerciales, pour y autoriser plus largement la construction de bâtiments ou la transformation de locaux à des fins résidentielles
- Étudier les opportunités en matière de logements sociaux afin de favoriser leur développement
- Être plus proactif dans l'identification de sites potentiels au développement de projets de logements sociaux ou communautaires
  - Transformation de bâtiments ou des grands ensembles institutionnels
  - Terrains vacants ou stationnements privés
  - Terrains publics (stationnements, terrains vacants ou sous-utilisés, etc.)
  - Acquisition de bâtiments (ex. : maisons de chambres)

## **ACTION 19**

### **Protéger le parc locatif existant**

- Examiner la réglementation d'urbanisme sur les transformations des logements menant à l'éviction
- Demeurer proactif dans le dossier des résidences de tourisme illégales
- Lancer une campagne de sensibilisation pour informer la population de la législation et de la réglementation dans le dossier des résidences de tourisme

# Aménagements et déplacements durables

---

## **ACTION 20**

### **Favoriser des aménagements universellement accessibles**

- Actualiser le portrait de l'accessibilité universelle des installations municipales, déterminer les priorités et saisir les possibilités d'amélioration
- Faire la promotion des programmes de soutien en accessibilité universelle existants auprès des entreprises et des organismes
- Inciter les propriétaires et promoteurs immobiliers à l'accessibilité universelle

## **ACTION 21**

### **Optimiser l'utilisation de nos installations, espaces publics et lieux vacants**

- Dresser le portrait global de la mise à niveau requise des équipements collectifs, déterminer les priorités et saisir les opportunités d'amélioration
- Développer et documenter un plan d'entretien préventif de nos installations
- Se doter d'une politique pour l'utilisation de nos locaux
- Maximiser l'occupation des installations municipales
- Opter pour des projets transitoires dans la planification des projets d'aménagement du domaine public

## **ACTION 22**

### **Poursuivre la création de milieux de vie inspirants et durables**

- Multiplier les stratégies d'aménagement favorisant les rencontres et échanges sur le domaine public (places publiques, rues piétonnes, etc.)
- Encourager un mode de vie actif, notamment par l'aménagement d'équipements adaptés et variés, d'aires de repos et d'exercice
- Augmenter le verdissement et la déminéralisation afin de réduire les îlots de chaleur
- Rehausser la convivialité, la sécurité, l'accessibilité et l'embellissement des aménagements autour des installations municipales
- Diversifier nos pratiques d'aménagement pour jouir de l'espace public et le rendre accessible en toutes saisons
- Mettre à jour régulièrement notre réglementation pour l'adapter aux nouvelles pratiques en aménagement

## **ACTION 23**

### **Étendre la mise en place de conditions favorables aux déplacements actifs**

- Ajouter des haltes sur les parcours de marche
- Faciliter l'implantation de trajets de marche sécuritaire vers les écoles et soutenir les programmes d'éducation cycliste en milieu scolaire
- Mailler le réseau cyclable pour rejoindre les installations sportives, culturelles, de loisirs, touristiques, commerciales, institutionnelles et industrielles qui sont génératrices de déplacements
- Poursuivre les mesures d'apaisement de la circulation pour sécuriser les déplacements piétons et cyclistes

## ACTION 24

### Encourager l'économie sociale et locale

- Créer des outils facilitant la mise en œuvre de la Politique d'approvisionnement responsable de l'arrondissement (répertoire des entreprises locales d'économie et de réinsertion sociale)
- Augmenter la proportion de partenaires locaux (artistes, organismes, fournisseurs, etc.) pour réaliser les activités en matière de culture, bibliothèques, sports et loisirs

## ACTION 25

### Contribuer à l'accès au marché du travail

- Valoriser la diversité et l'inclusion en matière d'emploi
- Poursuivre la promotion des opportunités d'emploi à l'arrondissement (stages, emplois d'été, parrainages professionnels, etc.)
- Promouvoir le maillage entre les chercheurs d'emploi et les employeurs
- Développer un volet d'employabilité dans la programmation des bibliothèques



Photo © : Les Cuisines collectives du Grand Plateau



## AXE 3

### || SOUTENIR LA PARTICIPATION CITOYENNE || ET L'ENGAGEMENT SOCIAL

#### Participation citoyenne et engagement social et communautaire

---

##### ACTION 26

##### Favoriser la participation citoyenne afin de valoriser l'expertise des usagers

- Se doter de pratiques actualisées pour les consultations et la participation citoyenne
- Élaborer une boîte à outils destinée aux responsables de projets de participation citoyenne
- Mettre en place des moyens favorisant la consultation citoyenne par les promoteurs de projets privés en amont de la prise de décision par les instances

##### ACTION 27

##### Reconnaître l'action citoyenne ainsi que l'engagement social et communautaire

- Contribuer au développement de projets issus de la communauté
- Valoriser l'action bénévole et promouvoir des opportunités d'engagement dans la communauté

## Relations partenariales

### ACTION 28

#### Intensifier le partenariat, les échanges et les collaborations avec les milieux communautaires, culturels, économiques et institutionnels

- Valoriser les projets incluant plusieurs partenaires et favoriser l'émergence de nouvelles relations partenariales
- Rejoindre un plus grand nombre d'organismes à but non lucratif du territoire

### ACTION 29

#### Accompagner les organismes dans l'amélioration continue des pratiques

- Documenter les besoins et offrir de la formation
- Offrir du soutien en matière d'évaluation d'impact, de diversification des financements, de gouvernance, de ressources humaines, de gestion financière, de gestion d'entreprises collectives, de marketing, etc.

### ACTION 30

#### Actualiser nos pratiques partenariales

- Revoir la Politique de soutien et de reconnaissance des OBNL : lignes directrices, priorités d'intervention, critères spécifiques
- Établir des principes d'éthique des partenariats avec l'arrondissement : accessibilité, équité, transparence, respect, inclusion, etc.
- Répertorier les meilleures pratiques partenariales et en assurer la diffusion auprès des employés



Photo © : Abigail Cabrera



### ACTION 31

#### Miser sur un partenariat renouvelé avec le milieu scolaire

- Contribuer aux actions du réseau scolaire en matière de réussite éducative
  - Aide aux devoirs
  - Développer le goût de la lecture
  - Programmation et médiation avec la bibliothèque
- Collaborer à créer des milieux de vie stimulants
  - Réaliser un portrait de notre occupation des locaux dans les écoles pour les loisirs
  - Viser la pleine utilisation des installations municipales et des cours d'école
  - Revoir le programme Écoles de quartier

### ACTION 32

#### Collaborer aux actions du réseau de la santé visant la réduction des inégalités sociales

- Poursuivre nos interventions conjointes pour le développement social
- Accroître le partage d'informations relatives aux initiatives, programmes et services de nos institutions
  - Section d'information sur la santé en bibliothèque
  - Diffusion des services de l'arrondissement auprès des intervenants de la santé

